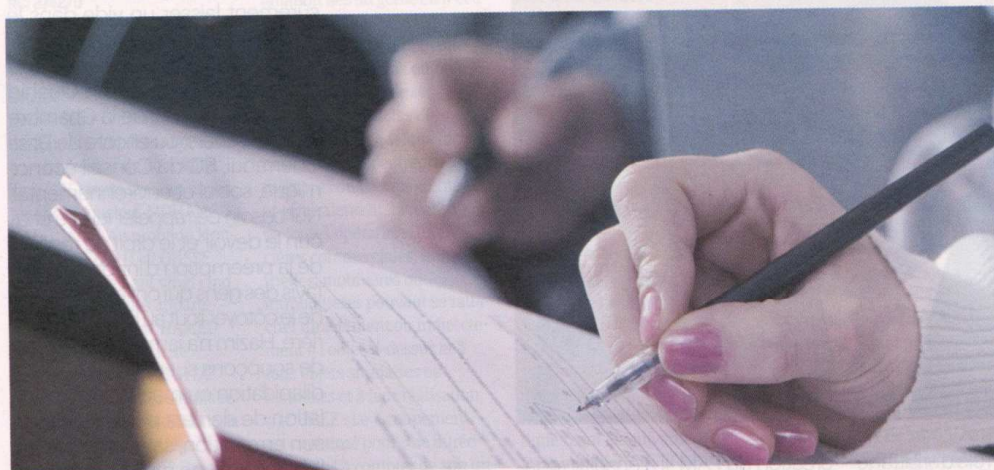


Lutte contre le chômage

Comment promouvoir l'emploi dans les régions

● La promotion de l'emploi régional passe non seulement par l'élaboration de dispositifs régionaux mais aussi par le renforcement des compétences des régions. Une académie spécialisée dans les approches régionales de l'emploi est en cours de mise en place. L'appui technique du ministère du Travail est sollicité par certains conseils régionaux. Le détail des mesures proposées.



●●●
Cette académie en cours de mise en place devra fonctionner pendant une durée déterminée pour former les acteurs qui interviennent dans l'opérationnalisation de la stratégie de l'emploi (communes, régions, administrations concernées).

La promotion de l'emploi passe par la mise en place d'approches territoriales basées sur les spécificités de chaque région. Dans le cadre de l'élaboration de leurs plans de développement, les conseils régionaux accordent une grande importance au secteur qui est une compétence partagée avec l'État. À ce titre, le ministère du Travail et de l'insertion professionnelle est appelé à jouer un rôle primordial dans l'accompagnement technique des acteurs régionaux dans l'identification de leur vision de développement. Ce département a déjà entamé le travail de réflexion avec les régions de Souss-Massa, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Certes, le processus n'est pas visiblement facile à mettre en place, mais il est on ne peut plus déterminant pour donner un coup de fouet à l'emploi régional.

Renforcement des compétences

Une grande mission incombe

aux régions pour répondre aux attentes des citoyens. Cette phase de démarrage de la régionalisation avancée nécessite le renforcement des compétences régionales. Tant que les régions ne sont pas encore suffisamment outillées, le transfert des compétences ne pourra pas se faire entièrement, selon une source au ministère du Travail. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'appui technique aux régions ainsi que le projet de création d'une académie spécialisée dans les approches régionales de l'emploi en collaboration avec

le bureau international du travail. Cette académie en cours de mise en place devra fonctionner pendant une durée déterminée pour former les acteurs qui interviennent dans l'opérationnalisation de la stratégie de l'emploi (communes, régions, administrations concernées). L'objectif est de créer un esprit de projet commun entre les différents acteurs régionaux. D'ailleurs, c'est l'approche adoptée dans les rencontres régionales qui ont été déjà tenues dans certaines régions. La discussion entre les différents intervenants dans le secteur sur le

plan régional permet en effet d'identifier plusieurs pistes de promotion de l'emploi régional.

Des propositions concrètes

Plusieurs mesures sont proposées. Il s'agit notamment du développement de l'emploi dans les services d'utilité publique et sociale à travers des subventions aux associations. Ces subventions peuvent porter directement sur les salaires des personnes à recruter ou les services à assurer sur la base de l'effectif des bénéficiaires éligibles. Ce programme d'appui aux associations figurait parmi les engagements du précédent gouvernement. Son opérationnalisation demeure encore timide alors qu'il pourrait être une mesure phare de promotion de l'emploi. Ce programme fonctionne manifestement bien dans certaines localités comme Taza ou encore Taounat. Outre ce créneau qui pourrait être porteur, il s'avère indispensable de promouvoir l'emploi au profit des titulaires d'un diplôme de niveau licence et plus dans des spécialités qualifiées de non porteuses, via des contrats aidés (appui aux entreprises) dans le cadre d'approches sectorielles (assistant d'avocat, assistant de notaire, assistante médicale...). Une autre mesure a trait à l'encouragement de l'auto-emploi pour les porteurs de projets sélectionnés par une commission d'experts à travers l'octroi de prêts d'honneur ou de subventions pour le démarrage de projets dans le cadre du financement de la création de TPE ou d'activités génératrices de revenus. En ce qui concerne les non-diplômés, le financement de formations qualifiantes est une piste incontournable pour booster l'emploi. À cela s'ajoute l'appui à la mobilité des chercheurs d'emplois pour des formations quali-

Rapprocher les visions des acteurs

Les rencontres régionales de l'emploi visent à rapprocher les visions entre les acteurs nationaux et régionaux, identifier les attentes de chaque région et arrêter l'approche et le format d'organisation des assises régionales de l'emploi. La finalité est de créer une dynamique territoriale en matière de développement de l'emploi, portée par les acteurs de la région et de déterminer le rôle clé que peuvent jouer les différentes parties dans la promotion de l'emploi (autorités locales, monde de l'entreprise, société civile...). La démarche d'intervention du ministère du Travail consiste à mener des entretiens avec les wilayas et les conseils de régions portant sur la vision stratégique en matière d'emploi d'une part et l'approche de sa déclinaison au niveau des régions d'autre part. Le but est d'arrêter une démarche pour l'élaboration d'un plan régional d'emploi et proposer un concept de dispositif régional de promotion de l'emploi qui pourrait servir de base pour les premières initiatives à travers la conclusion de conventions de partenariat.

Économie

fiantes, un entretien d'embauche ou une insertion dans une entreprise en dehors de la ville de résidence du concerné.

Montage du dispositif régional

Selon le ministère du Travail, le montage d'un tel dispositif peut se décliner à travers la signature d'une convention entre le ministère du Travail, le conseil de région et l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), la réalisation d'un diagnostic territorial partagé au niveau de la région ainsi que la mise en place d'un fonds au niveau de la région dont l'ordonnateur est le président de ladite région avec une contribution financière des acteurs concernés (le Conseil régional, le Fonds de promotion de l'emploi des jeunes, le fonds de l'INDH, les

collectivités locales, les associations régionales et locales de développement, les grandes entreprises; la coopération internationale...). Des manuels de procédures doivent être mis en

**Chaque région
devra disposer
d'une feuille de
route de l'emploi
et de la formation.**

place pour fixer les critères d'éligibilité aux différentes mesures, les montants des subventions et les modalités de mise en œuvre. La réussite de cette démarche est tributaire de la création d'une cellule par le président de la région,

chargée de la gestion des mesures régionales (validation et paiement). Cette cellule pourrait être domiciliée à l'ANAPEC pour une meilleure synergie. Il faut également créer un comité d'agrément des projets et un

réseau d'experts pour le parrainage et l'accompagnement technique des porteurs de projets d'auto-emploi et promouvoir et instruire des mesures pour l'emploi par l'ANAPEC, conformément aux manuels des procédures. Ce dis-

positif n'est qu'une première étape pour l'élaboration à moyen et long termes d'une stratégie régionale pour l'emploi «globale et intégrée». Chaque région devra disposer d'une feuille de route de l'emploi et de la formation parta-

gée avec les acteurs économiques, les organismes de formation et les administrations en charge des secteurs économiques. Ce programme devra être décliné annuellement dans des plans d'actions. De plus, des observatoires d'emploi régionaux sont à mettre en place pour la production d'indicateurs et d'analyses en vue de soutenir la politique régionale et donner de la visibilité aux entreprises sur l'offre et la demande, l'élasticité de l'emploi, la productivité, le coût du travail, les parcours des diplômés... Pour atteindre les objectifs de promotion de l'emploi, il faut définir des programmes régionaux pluriannuels de formation dans les filières économiques clés de chaque région. ●

PAR **JIHANE GATTIOUI**
j.gattioui@leseco.ma